

# Résumé des décisions du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

**Présents :** Véronique BAUDRY - Jean-Luc BOU – Serge BOUSSUGE – Jacques BURLE – Colette CANADAS – Anne-Claude CANONI – Rosa CERCIELLO – Marine CHAISSAN - Christian CHENEZ – Brigitte DURAND – Georges FAUCOUNEAU – Serge GARCIA – Aurélie HEYDON – Patrick IELLI – Bernadette JARD – Jeanne LOPEZ – Evelyne MATHIEU – Stéphane MENANT - Grégory MONTOYA – Jean-Luc QUEIRAS – Julien SCHMIDT.

**Absents :** Martine MARINO (Procuration à Julien SCHMIDT) - Mickaël MATRAY (Procuration à Brigitte DURAND).

**Secrétaire de séance :** Véronique BAUDRY.

Le quorum étant atteint, la séance s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Jean-Luc QUEIRAS, Maire.

## I. ELECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Conformément à la circulaire NOR/INTA/2015957J du 30 juin 2020, il s'agit de désigner 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il est rappelé que conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, le vote s'effectue à bulletin secret à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Le bureau électoral est constitué de :

Monsieur Jean-Luc QUEIRAS, Maire,  
Les deux conseillers municipaux les plus âgés : Christian CHENEZ et Serge BOUSSUGE.  
Les deux conseillers municipaux les plus jeunes : Marine CHAISSAN et Jeanne LOPEZ.

Le secrétaire du bureau est : Véronique BAUDRY.

Il s'agit de désigner sept délégués titulaires et quatre délégués suppléants.

Trois listes ont été déposées (liste complète et incomplètes) avec parité hommes et femmes alternée.

Liste « **Autrement pour Sainte-Tulle** » :  
Christian CHENEZ

Liste « **Pour un village vivant, solidaire et dynamique** » :  
Serge GARCIA, Evelyne MATHIEU, Patrick IELLI,  
Jeanne LOPEZ.

Liste « **SAINTE-TULLE, Terre d'avenir** » :  
Jean-Luc QUEIRAS, Brigitte DURAND, Jacques BURLE,  
Anne-Claude CANONI, Mickaël MATRAY, Rosa CERCIELLO, Grégory MONTOYA, Aurélie HEYDON,  
Jean-Luc BOU, Marine CHAISSAN, Georges

FAUCOUNEAU.

### Dépouillement des résultats

Liste « **SAINTE-TULLE, Terre d'avenir** » : 17 voix.

Liste « **Pour un village vivant, solidaire et dynamique** » : 4 voix.

Liste « **Autrement pour Sainte-Tulle** » : 2.

### Proclamation des résultats

Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

La liste « **SAINTE-TULLE, Terre d'avenir** » obtient 17 voix et se voit attribuer 6 postes de délégués titulaires et 4 postes de délégués suppléants.

La liste « **Pour un village vivant, solidaire et dynamique** » obtient 4 voix et se voit attribuer 1 poste de délégué titulaire.

### Résultat des votes :

**Délégués titulaires :** Jean-Luc QUEIRAS, Brigitte DURAND, Jacques BURLE, Anne-Claude CANONI, Mickaël MATRAY, Rosa CERCIELLO, Serge GARCIA.

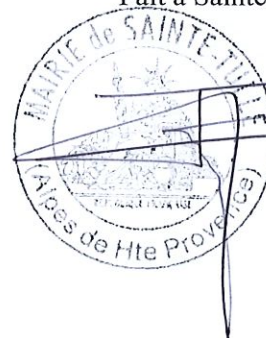
**Délégués suppléants :** Grégory MONTOYA, Aurélie HEYDON, Jean-Luc BOU, Marine CHAISSAN,

Le procès-verbal et l'annexe au procès-verbal est rédigé et signé par les membres du bureau. Il doit être ensuite affiché et adressé à la Préfecture.

**L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 18 h 30.**

Fait à Sainte-Tulle, le 10 juillet 2020

Le Maire,



Jean-Luc QUEIRAS